

Jean-Pierre ALLAMAND
avenue de Rumine, 4
CH - 1005 Lausanne

Genève, le 15 janvier 1993

Daniel MARCO
avenue d'Aire, 56
CH - 1203 Genève

A la Rédaction
"Le Temps des affaires"
Numéro spécial Le Temps stratégique
rue Bovy-Lysberg, 2
case postale no. 418
1211 Genève 11

Mesdames, Messieurs,

Nous tenons à vous faire part de quelques remarques sur le contenu du "Temps des affaires" du mois d'octobre '92 consacré à l'existence et au projet d'une métropole lémanique.

Le point de vue omniprésent dans ce numéro se résume selon nous à peu près à ceci :

- on commence par faire l'hypothèse sur un plan tout à fait théorique, qu'une métropole est en train de naître sous nos yeux...

- on s'indigne aussi qu'aucune démarche ne soit entreprise ni sur le plan économique, ni sur le plan politique, qui vienne renforcer cette construction évidemment souhaitable...

- on se gausse ensuite des responsables à ces deux niveaux qui n'ont pas su voir les mérites de ce "mouvement inéluctable" qu'est la métropolisation en réinterprétant toutes les décisions qu'ils ont pu prendre - à propos de ce même espace mais dans une perspective qui est restée la leur - pour "démontrer" qu'ils sont effectivement incompétents... Et cela, sans jamais se demander si finalement, la métropolisation en tant que démarche politique les intéressait ou non et correspondait à leurs vœux...

- on oublie enfin que le processus de métropolisation lémanique a depuis longtemps été décelé, compris et étudié. Déjà dans le courant des années '60, l'architecte-urbaniste Marc-Joseph Saugey projetait une importante ville nouvelle à Gland pour résister à, sinon stopper, l'urbanisation continue du littoral. Aujourd'hui, plus modestement, le plan directeur du canton de Vaud, que les auteurs des articles ne semblent pas connaître, témoigne largement d'une opposition à ce processus.

La métropole n'est pas à considérer comme un stade du développement territorial inscrit dans le cours de

l'histoire de l'humanité. Elle n'est pas à comprendre dans un sens unique : après la cité, il y a la ville; après la ville, l'urbain; après l'urbain, il y a la métropole. L'histoire est un grand bazar construit pas les hommes ... et des métropoles il en a déjà existés !

Le phénomène de métropolisation actuel est l'inscription sur le territoire d'une société en crise. D'une société qui tente de sortir de la crise d'un modèle de développement - le fordisme - qui a dominé dans les pays à économie de marchés pendant la période '45 - '75.

Pour tenter de sortir de cette crise, de nombreux Etats - dont la Suisse - ont choisi une voie qui vise les anciennes structures de régulation sociale jugées trop collectives et rigides et veut sinon les démanteler au moins les réduire en vue d'imposer à leur place un type de relations sociales beaucoup plus flexibles d'abord sur les lieux de travail puis dans la société toute entière.

La forme de régulation sociale qui tente de s'imposer est donc une régulation qui résulte de négociations directes et individuelles.

La proximité, notamment la proximité géographique devient ainsi une condition incontournable à tous rapports sociaux. Une condition qui provoque à l'évidence une forte accentuation par rapport aux années '60 de ce qu'il est convenu d'appeler une métropolisation des programmes et des formes des territoires. Ici, la modernité se fonde sur des rapports sociaux d'une société éclatée, désorganisée, rassemblée en métropoles.

Un phénomène que Bassand - Leresche - Joye et les journalistes du "Temps des affaires" présentent comme tout naturel voire inexorable et défendent comme le seul projet enthousiasmant qu'il s'agit d'ordonner d'abord graphiquement et littérairement avant de le matérialiser.

Les résultats sur la société de la métropolisation sont une grave menace pour le futur. Les aspects positifs de cette modernité post '75 - il y en a bien sûr - tels que l'abondance d'interactions et une mobilité accrue sont noyées dans l'accentuation des inégalités sociales, l'apparition et l'extension de la nouvelle pauvreté, le développement de l'insécurité, etc.

On ne peut pas tous individuellement être proche et participant. Pour tous ceux, le plus grand nombre, qui seront éloignés et exclus, la métropole annoncée sera celle de la misère.

De plus, la métropolisation n'est pas seulement une source d'inégalités et de discriminations sociales dans ses propres limites mais également vis à vis des territoires extérieurs. Elle constitue à ce titre à base de la négation de toute équité et de toute solidarité sociale.

Face à ce phénomène, il est à remarquer que depuis de nombreuses années, il existe et se développe dans plusieurs villes de Suisse-romande, des mouvements sociaux dont les revendications et les actions

sont autant de réponses et de critiques à ce phénomène de métropolisation. Ce sont les associations de quartiers et d'habitants, les mouvements de squatters - à noter la qualité des maisons occupées - ou encore les tentatives de mise en place de ce qu'il est convenu d'appeler la démocratie locale ou démocratie de quartier. Autant de mouvements qui sont absents des études et projets qui exposent et défendent la métropolisation du littoral lémanique.

Enfin, il transparaît dans ces études et projets, une critique diffuse de la diversité - il y en aurait trop autour du Lac Léman - Mais il ne faut pas oublier que la diversité des lieux et des cultures dans ce pays et leurs interactions est structurelle. Elle est une richesse que l'on ne doit pas occulter. Il serait dangereux de l'ignorer à l'heure où en Europe notamment la diversité se fragilise sous les coups des thuriféraires d'une soi-disant pureté.

Nous sommes prêts à développer largement l'exposé sur les critiques du phénomène et projet de métropolisation et les alternatives possibles au niveau notamment des relations entre Ville et territoire.

15 janvier 1993

Daniel MARCO

Jean-Pierre ALLAMAND